

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 22 juillet 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 13/07/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 18

Dont Présents non  
votants : 0

Représentés : 0

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Marylène FAIVRE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Jean-Noël BADENAS

**Représentés:**

**Présents non votants :**

**Excusés:** Michaël ANDERS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Josian CABROL, Jean-Luc FALIP, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents:**

### Objet: Procès-verbal du Comité Syndical du 1 avril 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE et le PREMIER avril à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et vignobles se sont réunis à la salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

#### Présents :

**J. ARCAS** (CdC Orb et Jaur), **JN. BADENAS** (CdC Sud Hérault), **JP.BARTHES** (CdC Le Minervois), **Pierre BARDY** (CdC Sud Hérault), **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **F. BOUTES** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **JP.BERRAUD** (CdC Orb Jaur), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **MA.EDO** (CdC Grand Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Départemental), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **I.GIL** (CdC Sud Hérault), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **M.OLMOS** (CdC Le Minervois), **MP PONS** (Conseil Départemental), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **L.SALLES** (CdC Grand Orb), **M.SALLES** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault).

#### Excusés:

**M.ANDERS** (Cdc Pays St-Ponais), **G.BARO** (CdC Orb et Taurou), **M.FAIVRE** (CdC Sud Hérault), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **A. IMBERT** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **G.LEPETITCORPS** (CdC Sud Hérault), **C. MORGO** (Conseil Départemental), **A.MOULY** (CdC Pays St-Ponais), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **A.SICILIANO** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

#### Assistaient également à la réunion :

**S.BRISA** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **S.HERPSON** (Pays HLV), **JP.MATEO** (Pays HLV), **M.PIMENTA** (Pays HLV), **C. ROGER** (Pays HLV),

Le Président accueille les membres du comité syndical et déclare la séance ouverte à 14 heures 30, le quorum étant atteint.

#### Examen des rapports présentés en Comité Syndical

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/07/2016 034-253403554-20160722-2016_22_07_01-DE

**2016-01-04-01** **Approbation du Procès Verbal du Comité syndical du 15 janvier 2016, rapport présenté par le Président** : Le procès verbal de la séance du 15 janvier 2016 n'appelant pas de commentaire, est adopté.

**2016-01-04-02** **Compte-rendu des décisions du Président, rapport présenté par le Président** : Le comité syndical prend acte des décisions du Président portant sur la création d'une régie d'avances qui permet de régler directement les sommes modiques aux fournisseurs pour les articles budgétaires suivants :60623 Alimentation, 60632 fournitures d'entretien, 61558 petites réparations, 6261 affranchissements, 6251 voyages et déplacements ; la création d'une régie unique en remplacement des trois anciennes régies : culture, photocopies et vente d'ouvrages ; la nomination d'un régisseur d'avances et d'un suppléant ; la nomination d'un régisseur de recette et d'un suppléant ; la nomination des mandataires de la régie de recettes ; la suppression des trois anciennes régies : culture, photocopies et ventes d'ouvrages ; et enfin la prestation d'inventaire et récolement des collections du musée d'Olonzac ; après la mise en concurrence de trois entreprises et la réunion du 1<sup>er</sup> février 2016, la prestation est confiée à l'Amicale Laïque de Carcassonne pour un montant de 11 900 € TTC.

**2016-01-04-03** **Modification du tableau des effectifs** : Sur proposition du Président, ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

**2016-01-04-04** **Adoption du compte administratif 2015, rapport présenté par Francis Boutes** : Le Comité syndical approuve le compte administratif pour l'exercice 2015 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

**2016-01-04-05** **Adoption du compte de gestion 2015, rapport présenté par le Président** : Le Comité syndical adopte le compte de gestion 2015 dressé par Madame le Trésorière du Syndicat après avoir examiné et constaté la parfaite régularité des comptes et la totale correspondance avec le compte administratif 2015.

**2016-01-04-06** **Affectation du résultat 2015, rapport présenté par** : Après avoir examiné le compte administratif, le Comité syndical approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2015 à l'excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 26 675.37 €.

**2016-01-04-07** **Décision modificative n° 1, rapport présenté par le Président** : Afin d'ajuster le report du résultat de fonctionnement, il convient d'ajouter la somme de 3 558 €, en recettes au compte 002 résultat de fonctionnement reporté; et en dépenses au compte 673 titres annulés sur exercice antérieur.

**2016-01-04-08** **Décision modificative n° 2, rapport présenté par le Président** : Afin d'ajuster le report du résultat de la section d'investissement, il est nécessaire d'ajouter la somme de 64 272 €, en recettes au compte 001 solde d'exécution reporté; et en dépenses 20422 subventions versées pour investissement.

**2016-01-04-09** **Lancement d'une démarche d'évaluation des risques professionnels, rapport présenté par Yves Fraisse** : A l'unanimité, l'assemblée valide que le Syndicat mixte engage une démarche d'évaluation des risques professionnels en recherchant un financement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour accompagner sa réalisation.

**2016-01-04-10** **Culture : Orchestre du Pays, rapport présenté par Norbert Etienne** : Norbert Etienne, Président du comité de pilotage culture, souhaite redire le formidable rôle social que joue l'Orchestre. La nouvelle création « Un Pays pour Laura » approche l'identité du territoire sur l'histoire du Pays par « le parler occitan ». Il remercie le département pour son formidable soutien.

Kléber Mesquida, Président du département redit tout l'intérêt qu'il porte à l'Orchestre de Pays mais propose à que le spectacle puisse s'exporter ; une diffusion sur Montpellier, au Domaine d'O pourrait s'envisager et intégrer la programmation départementale.

La tarification est adoptée à 8 €, tarif unique et les enfants de moins de 12 ans, gratuit. La convention de partenariat entre commune et Syndicat mixte est validée par l'assemblée avec une participation de 1 000 € par soirée et 1 500 € pour deux soirées consécutives.

**2016-01-04-11** **Habitat « Colorons le Pays », rapport présenté par Marie-Aline Edo** : Marie-Aline Edo, Présidente du comité de pilotage habitat présente l'opération « Colorons le Pays » et demande à l'assemblée de se prononcer sur la poursuite de l'opération ; le plan de financement est adopté avec une demande de subvention au département de 35 000 €.

**2016-01-04-12** **Services à la population : Maison de Services Au Public, rapport présenté par le Président** : La MSAP a été transférée à Bédarieux suite la création d'une MSAP itinérante sur la communauté Sud Hérault. Le rapport porte sur l'accompagnement du poste de l'animateur dans le cadre des MSAP ; le plan de financement porte sur une demande de

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/07/2016
034-253403554-20160722-2016_22_07_01-DE

14 500 € sur des fonds d'Etat et 4 000 € sur des fonds départementaux. Le plan de financement sera modifié car le Département n'interviendra plus sur cette action.

**2016-01-04-13 Habitat : Programme d'Intérêt Général, rapport présenté par Marie-Aline Edo** : Marie-Aline Edo, Présidente du comité de pilotage habitat, présente les objectifs du programme et décline le plan de financement pour l'équipe d'animation. L'assemblée valide à l'unanimité les demandes de subvention à déposer auprès de l'Etat pour un montant de 87 500 € et pour le Département pour un montant de 104 468 €. Une part variable intervient également en fonction d'une adéquation entre objectif et résultat.

**2016-01-04-14 Services : Etude Ecomobilité, rapport présenté par Francis Boutes et Anne Galibert** : L'étude-actions doit satisfaire les besoins des populations en termes d'accès de services et équipements du territoire. Ce travail répondrait également à une attente du Conseil de développement pour la mise en place de Rézo Pouce. Beaucoup de questions sur le contenu et les moyens amènent les élus à reporter le rapport à un prochain comité syndical.

**2016-01-04-15 Tourisme : Promotion touristique 2016 de la destination Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas** : Jean Arcas, Président de la commission développement économique, met en avant la volonté de la commission, des partenaires institutionnels et touristiques de jouer la carte de la mutualisation notamment sur les actions de communication. Il présente les différents outils en projet « Carnets d'escapade et Rendez-vous au Pays ». Le plan de financement porte sur une demande de subvention de 29 909,12 € sur les crédits européens et de 6 907,28 € sur les crédits départementaux. Le comité syndical valide les outils et la demande de subvention. Le Président du département insiste sur l'articulation nécessaire entre le Syndicat mixte et Hérault Tourisme. Cette synergie doit être parfaite sur les actions de promotion et sur les outils pour impacter plus qualitativement et harmonieusement auprès des visiteurs.

**2016-01-04-16 Economie : Filière PPAM – étude juridique, rapport présenté par Jean Arcas** : Jean Arcas, Président de la commission Développement Economique, précise que dans le cadre du Pôle d'excellence rurale Bio-Orb, la filière Plantes à parfum, aromatiques et médicinales se développe sur le secteur Orb-Jaur. L'objectif est d'étendre la démarche à l'échelle du territoire pour lutter contre les friches et maintenir l'activité agricole. Pour passer dans une phase de commercialisation, une étude juridique va permettre de passer de l'association à la création d'une SCIC. Le plan de financement présente une demande de subvention de 11 371,72 € sur les fonds européens, 6 000 € du département obtenus dans le cadre du contrat en 2015. Le coût de l'opération est de 21 839,67 €.

**2016-01-04-17 Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » : Animation Coordination (Année 5) : demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault, rapport présenté par Jean Arcas** : Le Comité syndical se prononce sur la poursuite de cette action pour la cinquième année d'animation portant sur un coût de 48 000 € TTC avec une demande de 20 000 € auprès du Département.

**2016-01-04-18 Tourisme : Convention de partenariat avec le Lycée Jacques Brel de Saint-Pons-de-Thomières, rapport présenté par Jean Arcas** : Jean Arcas, Président de la Commission Développement Economique présente le projet de convention de partenariat entre le lycée et le syndicat mixte. Le comité syndical adopte la convention à l'unanimité.

**2016-01-04-19 Patrimoine : labellisation « Villes et Pays d'Art et d'Histoire, rapport présenté par Jean Arcas** : Jean Arcas, Président de la Commission Développement Economique, présente au comité syndical le dossier de candidature pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » du 19 février dernier. Il revient sur la phase préparatoire et sur la phase de communication à mettre en œuvre en direction des différents publics pour bien partager le projet du Pays d'Art et d'Histoire. Il propose que le Syndicat mixte cotise à l'association nationale des villes et pays d'art et d'histoire. Le comité syndical valide à l'unanimité.

Le Président du département considère que le dossier de candidature est un document qui pourrait être un document de vulgarisation et qu'il pourrait accompagner sa réimpression pour qu'il soit mis à disposition dans des centres de ressources, des bibliothèques...

Cette proposition ne pourra être étudiée qu'avec les co-auteurs de la candidature : le comité d'experts par rapport aux droits d'auteurs.

**2016-01-04-20 Bilan d'activités 2015, rapport présenté par Francis Boutes et Corinne Roger** : Le document produit est conséquent et retrace la vie du Syndicat mixte sur l'année 2015. Il sera mis en ligne sur le site internet du Pays.

**2016-01-04-21 Modification du plan de financement du dossier « Animation du GAL Leader 2015/2016 », rapport présenté par Corinne Roger** : L'autorité de gestion, la région a demandé une modification du plan de financement pour le fonctionnement de la cellule Leader. Le comité syndical valide le nouveau plan de financement.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/07/2016 034-253403554-20160722-2016_22_07_01-DE

**2016-01-04-22 Déclaration de la politique anti-fraude et de lutte contre le conflit d'intérêt, rapport présenté par Francis Boutes** : Pour éviter tout conflit d'intérêt, toutes les demandes de subvention en maîtrise d'ouvrage syndicat mixte seront signées par le Vice-président Jean Arcas. Cette proposition est validée à l'unanimité par le comité syndical.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

\*\*\*

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/07/2016 034-253403554-20160722-2016_22_07_01-DE